

Réf: Dossier N° 053992

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « JUMEAUX EXPRESS »

Siège social Abidjan, Yopougon, GESCO, Lot 1711, Ilot 200

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/10/2021, et enregistrés au CEPICI le 04/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JUMEAUX EXPRESS »

Objet :

- Transport de colis et plis
- Commerce général
- Prestation de services
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles , l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, GESCO, Lot 1711, Ilot 200

Dirigeant(s) : M DOUMBIA LACINÉ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06941 du 18/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°34842/GTCA/RC/2021 du 18/11/2021

